

AUJOURD'HUI

Niveau d'information et recommandation prévu dans les départements du Nord, de l'Aisne et l'Oise.

Pas de niveau d'information et recommandation prévu dans les départements de la Somme et Pas-de-Calais.

DEMAIN

Pas de niveau d'information et recommandation prévu dans les départements de la région Hauts-de-France.

Avant-hier

06/02/2018

Hier

07/02/2018

Aujourd'hui

08/02/2018

Demain

09/02/2018

Polluants et seuils dépassés en µg/m ³		Polluants et seuils dépassés en µg/m ³		Zone(s) concernée(s) par le dépassement du seuil réglementaire	Polluants et seuils prévus en µg/m ³		Polluants et seuils prévus en µg/m ³	
Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone		Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone
Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire		Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire
				Nord	50			
				Pas-de-Calais				
				Somme				
				Aisne	50			
				Oise	50			

Légende

En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

	Niveau d'alerte ou alerte sur persistance
	Niveau d'alerte sur persistance
	Niveau d'information et de recommandation
	Aucun niveau atteint
µg/m ³	Microgramme par mètre cube d'air = un millionième de gramme

1^{er} niveau : information et recommandation → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées2^{ème} niveau : alerte → en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1^{er} niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.

Le niveau d'alerte sur persistance est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES

L'Agence Régionale de la Santé recommande :

Il est recommandé aux personnes sensibles et vulnérables (femmes enceintes, nourrissons, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires, asthmatiques) de :

- En cas d'épisode de pollution dû aux particules en suspension PM10, aux oxydes d'azote ou au dioxyde de soufre :

Limiter leurs activités sportives et physiques intenses en plein air, autant en plein air qu'à l'intérieur

Limiter leurs déplacements sur les grands axes routiers et leurs abords en période de pointe pour être moins exposé

- En cas d'épisode de pollution dû à l'ozone :

Limiter les activités physiques et sportives intenses en plein air, celles à l'intérieur peuvent être maintenues

Pour la population générale : il n'est pas nécessaire de modifier ses activités habituelles

Dans tous les cas, en cas de symptômes, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin traitant.

Le Préfet (les Préfets) recommand(ent) :

Par mesure de prévention, il est préférable dans le cadre de vos déplacements d'utiliser les moyens de transport les moins polluants, tels que la mobilité "active" (vélo, marche, ...), les transports en commun, le covoiturage ou à défaut de réduire votre vitesse de circulation.

Il est également recommandé de maîtriser dans la mesure du possible, au vu des conditions météorologiques, vos consommations énergétiques, liées au chauffage lors de l'utilisation de celui-ci, en modérant la température du logement et en limitant le chauffage d'appoint non performant, notamment au bois et au charbon.

Les acteurs économiques (industrie et agriculture) sont également invités à réduire les émissions de polluants dans le cadre de leurs activités.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et ce, toute l'année.

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfetures.

EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Les poussières en suspension trouvent pour origines principales le chauffage, les activités économiques (industrielles et agricoles) et le trafic automobile.

Aujourd'hui, les départements du Nord, de l'Aisne, de l'Oise sont concernés par cet épisode de pollution. Cet épisode de pollution s'explique par des masses d'air chargées en particules provenant de l'est de l'Europe auxquelles s'ajoute la production habituelle dans la région.

Au vu des conditions météorologiques de ce jour (vent faible, hauteur de couche limite basse) et des modèles de prévision de la qualité de l'air, les concentrations de particules en suspension (PM10) devraient diminue au cours de la journée. Demain avec l'arrivée d'une perturbation, les valeurs seront descendues en dessous du seuil.

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
www.atmo-hdf.fr 06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais) 06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme) S'abonner gratuitement aux alertes.	http://www.prefectures-regions.gouv.fr 03 20 30 59 59 (préfecture Nord) 03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais) 03 22 97 80 80 (préfecture Somme) 03 23 21 82 82 (préfecture Aisne) 03 44 06 12 34 (préfecture Oise)	https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/ 03 62 72 86 27
Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les		